

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1348 décision n° 1348 du 20 novembre 1946

n° 1348

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

M. Geoffroy (Louis), contrôleur principal des transmissions coloniales, est nommé chef du service des P. T. T. et receveur comptable du bureau de Djibouti pour compter du 21 novembre 1946. Il aura droit en cette qualité aux indemnités prévues par les textes en vigueur. La coupure de gestion et la passation de caisse seront effectuées le 21 novembre 1946, à 8 heures du matin en présence de M. l'administrateur Sicard, chef du bureau des finances, délégué de M. le Gouverneur.